

PLUI-H : les élus font le tour du propriétaire

La communauté de communes de l'Estuaire est entrée en phase active d'élaboration du PLUI-H (plan local intercommunal d'urbanisme et de l'habitat). Afin que tous les élus municipaux s'approprient les enjeux du territoire, un Bus tour a été organisé pour une visite guidée sur des thèmes ciblés.

Le PLUI-H peut apparaître comme un terme un peu flou pour le commun des mortels, pour autant, l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat va être déter-



Visite du centre bourg d'Étauliers et présentation des projets de réaménagements

Photo AG

minant pour organiser l'aménagement de l'espace pour les 10 à 15 années à venir. Ce document d'urbanisme défini à l'échelle d'un groupement de communes, ici, les quatorze communes de la CCE, a plusieurs objectifs. Il y est principalement question de foncier et de définition de zones propices au développement de l'habitat mais également de l'agriculture, des espaces naturels à préserver, des

zones économiques à développer... En lien avec les orientations politiques définies, il s'agit donc d'un document stratégique au long cours pour encadrer les aménagements de demain. Le PLUI-H de la CCE en est actuellement à sa phase diagnostic. C'est dans ce cadre que le 5 décembre dernier, les élus municipaux et communautaires se sont retrouvés lors d'une « visite guidée » du territoire

qui les ont conduits en bus en divers lieux stratégiques : d'abord à l'aérodrome de Marcillac qui pourrait devenir une zone de développement d'activités autour de l'aéronautique. Ensuite au cœur de la commune d'Étauliers pour aborder la question de la redynamisation des centres bourgs, du cadre de vie et de l'habitat, puis à Anglade pour développer la question des opérations d'ensembles et de l'espace public. Le bus a fait un arrêt à la centrale photovoltaïque de Saint-Aubin-de-Blaye pour aborder le thème du développement des énergies renouvelables, avant de se rendre au domaine viticole de Bouillac à Reignac, pour parler des filières agricoles, viticoles et des perspectives de diversification et d'adaptation, pour finir au Port de la Belle Étoile pour envisager les perspectives en matière de tourisme « vert » et d'avenir des ports dans un contexte réglementaire contraignant.